

24 jan 2014 -18:03

Appartient à Conseil des ministres du 24 janvier 2014

Participation d'un militaire belge à une mission d'instruction pour démineurs au Bénin

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a autorisé la participation d'un militaire belge à une mission d'instruction au Bénin, au profit du Centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution.

Cette mission à Ouidha (Bénin) consiste en deux formations de démineurs, une au niveau de base et une au niveau de spécialiste. Ces formations auront lieu de mi-mars à mi avril 2014 et de mi-octobre à début décembre 2014. Un militaire belge sera déployé pendant cette mission. Il sera revêtu du statut administratif et financier sous *position assistance en dehors du territoire national - AR 03, coefficient 2*.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>